

ACE Europe rêve que l'on s'assure contre les cyber-fraudes

L'informatique occupe plus que jamais une place de choix dans l'entreprise. Mais l'augmentation des fraudes et des risques inhérents à Internet comme les codes malicieux, le 'phishing', le 'pharming' ou le chantage, sont autant d'éléments qui mettent en péril la vie de l'entreprise.

ACE Europe via son département Risques Techniques s'est spécialisé dans les risques liés aux technologies de l'information. Avec le numérique, les fraudes augmentent! Or, différentes études montrent qu'il est particulièrement difficile pour une entreprise de se remettre d'une attaque. Dans un univers interconnecté, la protection des données est donc devenue un enjeu essentiel si l'on souhaite assurer la pérennité de son groupe. Le spécialiste de l'assurance souhaite faire prendre conscience aux entrepreneurs de la vulnérabilité qu'engendre l'utilisation systématique des technologies de l'information. **Un bilan inquiétant** Une étude réalisée par le CLUSIF met en exergue les conséquences dramatiques d'une mauvaise protection: 43% des entreprises qui ont subi un grave sinistre ne redémarrent pas, 51 % ferment dans les 2 années qui suivent et seules 6 % survivent. 85 % des fraudes sont internes, c'est-à-dire fomentées par un salarié ou ex-salarié du groupe ciblé. Tous les secteurs d'activité sont touchés et cela ne dépend pas de la taille de l'entreprise. Il faut préciser que les secteurs d'activité qui sont les plus touchés par les fraudes internes sont la **banque et l'assurance**. Il ne faut pas négliger ces attaques, car dans 43 % des cas de fraudes relevés, la perte était supérieure à 100.000 dollars et dans 13 % des cas supérieure à 1 million de dollars. Sur les 156 entreprises françaises interrogées, 47 % ont peur des conséquences de l'annonce d'une attaque sur le cours de l'action. Enfin, le détournement d'actifs concerne 63 % des entreprises touchées par la fraude. Et seulement 22 % des préjudices subis par les entreprises font l'objet d'un recouvrement des fraudeurs. Pour une société, les conséquences dépassent le simple coût financier, il touche l'image, la réputation, la confiance des parties prenantes de l'entreprise que sont les clients, les fournisseurs, les actionnaires et les salariés. **La solution Dataguard, de l'assurance au service**

Afin de mieux comprendre et gérer la sécurité globale des sociétés. Ace Europe propose la solutions Dataguard, littéralement le gardien des données. Il doit permettre aux assurés de conserver une trésorerie en ordre même au lendemain d'un sinistre important. Dataguard c'est aussi une garantie de trésorerie lors d'un sinistre majeur pour maintenir au moins les activités essentielles liées au SI. La procédure à suivre est simple, une visite d'évaluation, un questionnaire et la mise en place d'une tarification selon les moyens et les besoins de la société. Dataguard propose les services d'une équipe intégrée maîtrisant l'évaluation des vulnérabilités de vos systèmes, et met au point un programme adapté d'assurance et de prévention des risques. *Les garanties dans le cadre d'acte malveillants :* – Sabotage et vandalisme des systèmes – La fraude commise à l'aide des systèmes d'information – La fraude commise par tout moyen y compris les systèmes d'information – Les frais de reconstitution des informations – Les frais supplémentaires d'exploitation – Les pertes d'exploitation consécutives – Chantage sur les systèmes d'information – Les dépenses engagées pour rétablir l'image de l'entreprise. *Les garanties dans le cadre des pertes d'informations accidentelles :* – Les dommages matériels – Les frais de reconstitution des informations – Les frais supplémentaires d'exploitation de systèmes – Les pertes d'exploitation consécutives –

Les intérêts de découverts bancaires